



VILLE DE  
CHAMPAGNE SUR OISE

Champagne sur Oise, le 27 juin 2022

## AVIS RELATIF AU TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES 2023

En application des articles 254 et suivants du Code de Procédure Pénale, une liste de jurés appelés à siéger à la Cour d'assises du Val d'Oise doit être établie annuellement.

Pour 2023, conformément à l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2022, Monsieur le Maire informe les habitants que le tirage au sort des personnes susceptibles d'être désignées ensuite comme jurés, aura lieu en Mairie le :

**VENDREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2022**

**à**

**16 H 00**

Ce tirage au sort est public.

Le Maire,

Stéphane CARTEADO